LE CAMP DES BOYCOTTEURS SATISFAIT DE LA RÉUSSITE DE LA MOBILISATION

«Nous sommes devant un total rejet du pouvoir»

Le camp des boycotteurs des législatives, fort de la réussite de leur campagne, appelle à canaliser cette dynamique citoyenne «anti-système» en un mouvement politique susceptible de constituer une alternative démocratique face à un système en place incapable de se régénérer.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Le camp des boycotteurs jubile. Les résultats du scrutin du 4 mai ont été marqués par un très fort taux d'abstention (15 millions de citoyens) et un nombre considérable de votes blancs (2 millions). Le total s'élève à 17 millions sur un nombre d'inscrits de l'ordre de 23 millions. Assurément, les boycotteurs représentent le premier parti politique du pays, pour paraphraser un leader politique qui a choisi la participation.

Ce résultat sonne également comme une sanction et un référendum contre le pouvoir, a estimé, hier, Soufiane Djilali, président de Jil Jadid, qui a choisi le boycott au même titre que le parti Talaie Al Hourriet d'Ali Benflis. «Sur 23 millions d'inscrits sur le fichier électoral, 17 millions ont refusé de donner leur voix. Nous sommes devant un total rejet du pouvoir, à commencer par le Président lui-même», a tranché M. Djilali lors d'une conférence de presse co-animée avec d'autres activistes représentant la mouvance démocratique dont le journaliste Saâd Bouakba, Mohand Arezki Ferrad et l'activiste Samir Belaribi. Tous unanimes à dire que l'appareil législatif est dépourvu de légitimité.

Pour ne pas laisser passer une dynamique pareille incarnée par ce taux important de boycotteurs, le président de Jil Jadid a suggéré de la canaliser dans un mouvement de sorte à constituer une alternative démocratique à un système voué à la disparition.

L'idée de lancer un mouvement politique qui fédère tous ces «anti-système» est désormais lancée. La ou les formes qu'elle prendrait restent à déterminer. Les conférenciers se sont longtemps attardés sur l'état de santé du Président et insisté sur son incapacité à gouverner. «Le chef de l'Etat était incapable d'exercer son devoir électoral en ne parvenant pas à glisser le bulletin dans l'urne. Dès lors, nous appelons à faire appliquer l'article 102 de la Constitution», a soutenu Samir Belaribi.

Photo : Samir Sid

Ali Benflis.

Photo : Samir Sid

Soufiane Djilali.

L'article en question stipulant que «lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement».

Les conférenciers ont salué le rôle joué par les «youtubeurs» dont les vidéos en faveur du boycott ont eu un impact palpable sur les potentiels électeurs. «Nous remercions et nous rendons hommage à ces jeunes qui sont les véritables héros dans la campagne de boycott (des législatives du 4 mai, Ndlr)», a souligné Saâd Bouakba. Un hommage d'autant plus mérité, ajoute-t-il, que ces jeunes ont pu battre «l'appareil médiatique du pouvoir». Les partisans des boycotteurs promettent de continuer leur campagne.

De son côté, le parti Talaie Al Hourriet s'était prononcé contre les élections. En partant du principe qu'elles «ne servent à rien . Et qu'elles sont très loin des dangers politiques, économiques et sociaux qui menacent le pays, mais aussi loin de traduire les préoccupations citoyennes».

Y. D.

IL A ENTAMÉ UNE GRÈVE DE LA FAIM

Moussa Touati demande l'annulation des résultats des législatives

Le président du FNA (Front national algérien) innove en matière de protestation politique, optant pour une grève de la faim pour exprimer sa dénonciation de la fraude massive ayant, selon lui, émaillé le scrutin législatif de jeudi dernier.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Moussa Touati, dont le parti n'a eu qu'un seul siège contre une dizaine obtenue il y a cinq ans, dont il ne reste, cependant, qu'une infime partie puisque nombreux de ses députés ont migré ailleurs, a, pour ce faire, convoqué, hier, en une réunion d'urgence, les présidents des bureaux de wilaya et certains candidats têtes de listes du parti.

Un conclave au cours duquel il a annoncé avoir entamé une grève de la faim, comme ultime moyen pacifique pour, dira-t-il, signifier sa désapprobation de la fraude massive qui a caractérisé les élections de jeudi dernier. Une fraude qui, selon lui, a été l'œuvre principalement des «chefs de daïra et qui a profité exclusivement au duo FLN-RND». Il égratignera, au passage, la Haute Instance indépendante de surveillance des élections, dont le président, «alerté au sujet de ces nombreux cas de dépassements honteux, l'a invité à s'adresser à l'administration», regrettera-t-il.

Invitant les militants et les sympathisants de son parti à se joindre à son action de grève de la faim, le président du FNA exhortera les Algériens à observer symboliquement ce mot d'ordre, chacun devant son domicile, lui qui dira avoir opté pour cette action à défaut des actions de rue porteuses, selon lui, de «risques de dérapage et d'affrontement avec les éléments des forces de sécurité qui sont, ajoutera-t-il, les enfants du peuple».

Touati jurera «ne mettre fin à sa grève de la faim qu'une fois les élections législatives du 4 mai dernier annulées et la programmation d'autres élections que de supervision dont les membres seront élus et pas désignés». Doléance qui sera, d'ailleurs, l'objet du recours que formulera le parti auprès du Conseil constitutionnel.

Estimant que le taux de participation officiel a été exagérément «gonflé», puisque, selon lui, il ne pourra dépasser les 15%, le président du FNA considérera, néanmoins, que les nombreux abstentionnistes «se sont vengés d'eux-mêmes au lieu de se venger des partis du pouvoir qui, de cette façon, leur ont permis de rester en place».

M. K.

ÉLECTIONS

Les candidats malheureux aux législatives

Les élections législatives du 4 mai dernier n'ont pas fait que des heureux. D'autres personnalités, qu'elles soient hommes d'affaires, personnalités politiques ou même ministres, ont tenté aussi de décrocher un siège à l'hémicycle Zighoud-Youcef mais sans succès.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - 11 315 candidats inscrits sur un total de 938 listes dont 63 partis politiques, 163 candidats libres et 128 alliances ont pris part aux élections législatives. Il leur a fallu vingt et un jours de campagne pour convaincre les électeurs et pouvoir occuper l'un des 462 sièges que compte l'Assemblée populaire nationale. Aujourd'hui, la liste des futurs députés est connue ainsi que les candidats malheureux aux législatives.

Le ministre de l'Intérieur, qui a annoncé vendredi les résultats provisoires des élections en attendant les résultats officiels qui seront communiqués par la Haute Instance indépendante de surveillance des élections, a nommé dix-sept partis politiques qui n'ont pas réussi à décrocher de sièges à l'APN.

En plus des partis politiques, des personnalités ont tenté de décrocher un siège à la Chambre basse mais sans succès. C'est le cas de Idir Benyounès, frère de Amara Benyounès, président du MPA.

Le directeur de publication du journal *La Dépêche de Kabylie* a conduit la liste du parti à Alger mais n'a pas réussi à décrocher une place. Pourtant, la nomination de Amara Benyounès de son frère à conduire la liste du MPA dans la capitale a soulevé une large contestation. Djamel Maâfa, directeur de la chaîne de télévision privée Dzaïr TV, toujours du MPA, a également échoué à avoir une place tout comme Smaïl Mira, maire de la commune de Tazmalt et ancien député, qui a conduit la liste du parti dans la wilaya de Béjaïa. A Bouira, c'est le fils d'un Patriote de la région, Zidane El Makhfi, qui a été choisi pour conduire la liste de cette formation politique, sans succès également.

Sur la liste des malheureux de la députation, on trouve aussi Mohand Haddad, un autre frère, mais celui-ci de Ali Haddad, actuel président du FCE et P-dg du groupe ETRHB.

Le candidat FLN de la wilaya de Tizi-Ouzou a échoué de décrocher une place. Abdelmalek Bouchafaâ, premier secrétaire national du FFS et qui a conduit la liste de son parti dans la wilaya de Constantine. Des personnalités sportives sont également parties à la conquête du Parlement. C'est le cas de Abdelhakim Serrar, ancien international et président de l'ES Setif. Celui qui a été nommé tête de liste du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) n'a pas pu convaincre ses concitoyens.

Sur la liste des ministres malheureux, on trouve Aïcha Tagabou, l'ancienne ministre de l'Artisanat. La candidate FLN, tête de liste à Illizi, a connu aussi un échec.

Toujours concernant le parti FLN, El Hadi Ould Khelifa, président de l'ancienne Assemblée, a vu, pour sa part, son dossier rejeté par son parti. Khaled Bounedjma, secrétaire général du Front national de la justice sociale (FNJS) et ancien président de la Coordination nationale des enfants de chouhada, a pris part à la course électorale dans la wilaya de Tipasa, mais n'a pas pu décrocher un siège à l'APN.

Djamel Abdesselam, tête de liste FAN à Alger, a connu le même sort. Sur la liste des rejetés, on trouve aussi Tahar Missoum, connu sous le nom de «Spécifique».

L'ancien député qui a beaucoup fait parler de lui dans l'ancienne Assemblée, suite à ses interventions et ses attaques, largement reprises sur les réseaux sociaux en particulier à l'égard de l'ancien ministre du Commerce Amara Benyounès, a voulu se présenter pour un deuxième mandat dans la wilaya de Médéa, mais a vu sa candidature rejetée.

S. A.